Le droit de vote

> *Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.*
>
> *Constitution de 1958, Titre I, art.3*

D'un droit pour une minorité....

Être citoyen c'est participer à la vie de la cité en exerçant son droit de vote. Ce droit, qui paraît évident, presque naturel dans nos sociétés démocratiques, a été acquis récemment à l'échelle de l'histoire.

Le suffrage universel fait son apparition à la Révolution française mais il demeure restreint à la population masculine et disparaît au XIXe siècle, au gré des régimes politiques, au profit du suffrage censitaire (sont électeurs les hommes soumis à un certain niveau d'imposition).

En 1848, la seconde République, pourtant brève, rétablit le suffrage universel masculin par un décret du 5 mars. Le Gouvernement provisoire en profite pour organiser l'élection du président de la République. Les votants sont les hommes de nationalité française âgé de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques.

... au suffrage universel "mixte"

C'est l'ordonnance du 21 avril 1944, organisant les pouvoirs publics en France après la Libération, qui rend les femmes « électrices et éligibles au même titre que les hommes ». Les premiers votes féminins ont lieu dans le courant de l'année 1945. Trente-trois femmes sont élues députés cette année-là.

Affiche relative à l'organisation de l'élection et carte d'électeur

Liste des votants de la commune d'Althen-des-Paluds établie en avril 1848

Fac-similé du procès-verbal des opérations de l'assemblée électorale du canton nord d'Avignon pour l'élection du Président de la République du 10 décembre 1848

Affiche de l'union féminine civique et sociale. Non datée.

Ill. :
Affiche relative à l'organisation de l'élection et carte d'électeur (AD Vaucluse 3 M 26)
Liste des votants de la commune d'Althen-des-Paluds établie en avril 1848. (AD Vaucluse 3 M 28)Fac-similé du procès-verbal des opérations de l'assemblée électorale du canton nord d'Avignon pour l'élection du Président de la République du 10 décembre 1848 (AD Vaucluse 3 M 26)
Journal « La libération du Vaucluse » du 9 décembre 1944 (AD Vaucluse 10 Per 212)Affiche de l'union féminine civique et sociale. Non datée. (AD Vaucluse 9 J 29 / 11)

Lire la suite
L'accès à des fonctions représentatives du pouvoir

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON